

coiffureSUISSE

Verband Schweizer Coiffeurgeschäfte

Association suisse de la coiffure

Imprenditori parrucchieri svizzeri

Fil rouge pour les candidat-e-s

Examen professionnel Coiffeuse / Coiffeur avec brevet fédéral

Index

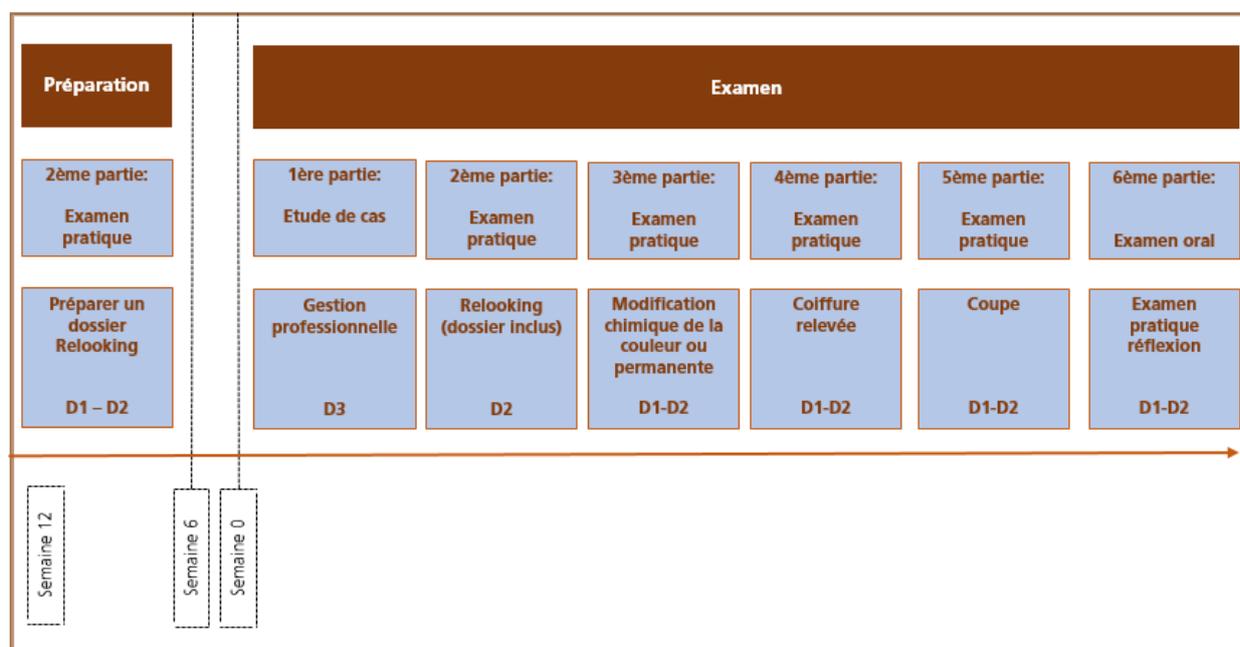
| | | |
|----------|--|-----------|
| 1 | Introduction | 2 |
| 2 | 1ère partie : Étude de cas en gestion professionnelle | 3 |
| 2.1 | Introduction | 3 |
| 2.2 | Préparation | 3 |
| 2.3 | Processus | 4 |
| 2.4 | Évaluation | 4 |
| 3 | 2e partie : Examen pratique de Relooking | 5 |
| 3.1 | Introduction | 5 |
| 3.2 | Préparation | 6 |
| 3.3 | Processus | 6 |
| 3.4 | Consignes pour le dossier | 8 |
| 3.5 | Évaluation | 10 |
| 4 | 3e partie : Permanente/coloration | 11 |
| 4.1 | Introduction | 11 |
| 4.2 | Préparation | 11 |
| 4.3 | Processus (seulement pour la partie 3 de l'examen) | 12 |
| 4.4 | Évaluation | 13 |
| 5 | 4e partie : Examen pratique coiffure relevée | 14 |
| 5.1 | Introduction | 14 |
| 5.2 | Préparation | 14 |
| 5.3 | Processus | 15 |
| 5.4 | Évaluation | 15 |
| 6 | 5e partie : Examen pratique, coupe | 16 |
| 6.1 | Introduction | 16 |
| 6.2 | Préparation | 16 |
| 6.3 | Processus | 17 |
| 6.4 | Évaluation | 18 |
| 7 | 6e partie : examen oral, réflexion sur la coupe | 19 |
| 7.1 | Introduction | 19 |
| 7.2 | Préparation | 19 |
| 7.3 | Déroulement | 20 |
| 7.4 | Évaluation | 20 |
| 8. | Organisation | 20 |

1 Introduction

Dans le cadre de l'examen professionnel de Coiffeuse / Coiffeur, vous aurez à passer plusieurs genres d'examens :

- Examen écrit : étude de cas
- Examen pratique
- Établir un dossier de Relooking
- 4 applications directement sur le modèle
- Examen oral

Dans le cadre de l'examen pratique, les modèles que vous avez organisés de manière autonome jouent le rôle des clientes ou clients.

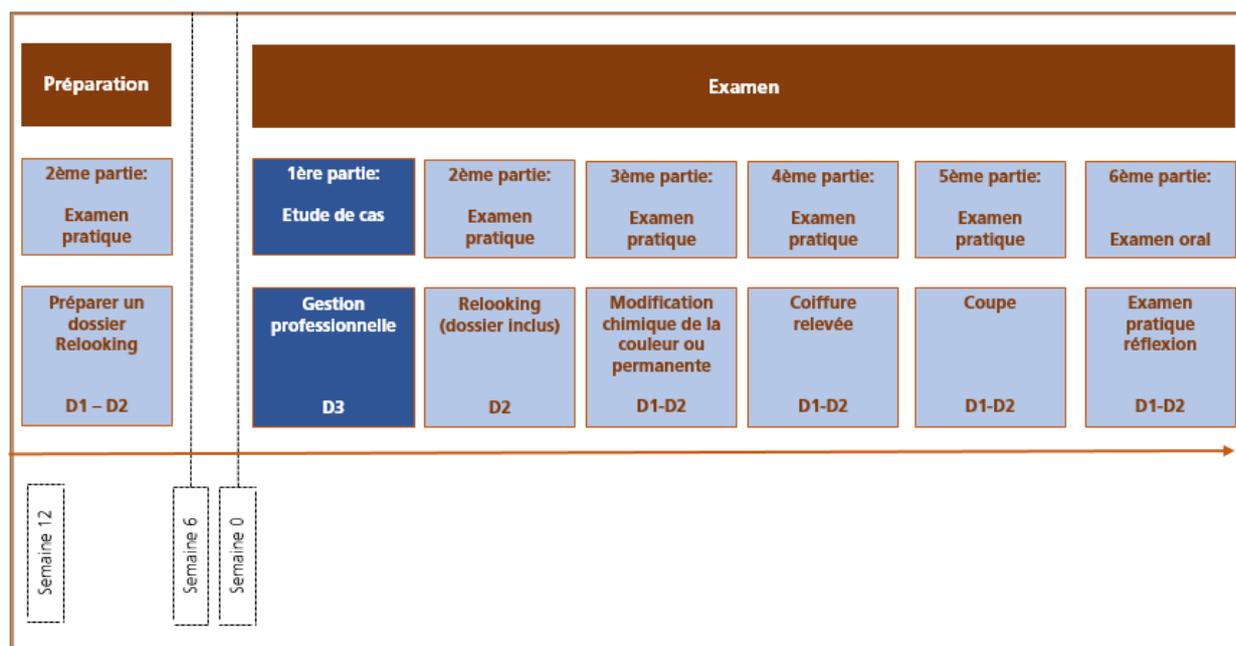


Dans le présent document, vous trouverez un aperçu du déroulement et du contenu des examens individuels. De même, ce document comporte des informations concernant les aspects principaux de la préparation, du choix des modèles et de l'évaluation des examens individuels.

2 1ère partie : Étude de cas en gestion professionnelle

2.1 Introduction

Dans cette partie d'examen, vous travaillerez sur une étude de cas ramifiée du domaine de gestion professionnelle, dans le cadre d'un examen écrit individuel. Dans cette étude de cas, vous aurez à prouver que vous savez traiter et résoudre plusieurs énoncés. Ce travail est réalisé à l'écrit.



2.2 Préparation

Le jour de l'examen, apportez :

- CCN
- Calculatrice
- Stylos
- Règle

Des moyens auxiliaires supplémentaires ne sont pas autorisés (les notes doivent être écrites directement sur les documents d'examen, puis remises).

Pour préparer l'étude de cas, révisez les contenus de la gestion professionnelle.

2.3 Processus

1. Vous recevrez la description du cas et quelques annexes de la 1^{ère} partie. Le cas décrit concrètement un cas pratique où vous aurez à assumer un certain rôle. Lisez attentivement la description du cas et répondez aux énoncés (analyse et proposition de solutions).
2. Après 45 minutes, vous recevrez la description du cas et quelques annexes de la 2^e partie. Terminez la 1^{ère} partie avant de commencer à lire la description de la 2^e partie et travaillez aux énoncés. Vous pourrez garder les documents de la 1^{ère} partie pendant toute la durée de l'examen.

Durée totale de l'examen : 120 minutes

Idéalement, vous emploierez 60 minutes pour la 1^{ère} partie et 60 minutes pour la 2^e .

2.4 Évaluation

L'évaluation de l'étude de cas se fait selon les critères suivants :

Analyse

- Le/La candidat/e analyse-t-il/-elle les problèmes/énoncés/tâches actuels de manière complète ?
- Le/La candidat/e analyse-t-il/-elle les problèmes/énoncés/tâches à long terme de manière complète ?

Propositions de solutions

- Le/La candidat/e esquisse-t-il/-elle des solutions possibles, claires et compréhensibles ?
- Le/La candidat/e prend-il/-elle une décision censée et avec des arguments compréhensibles ?

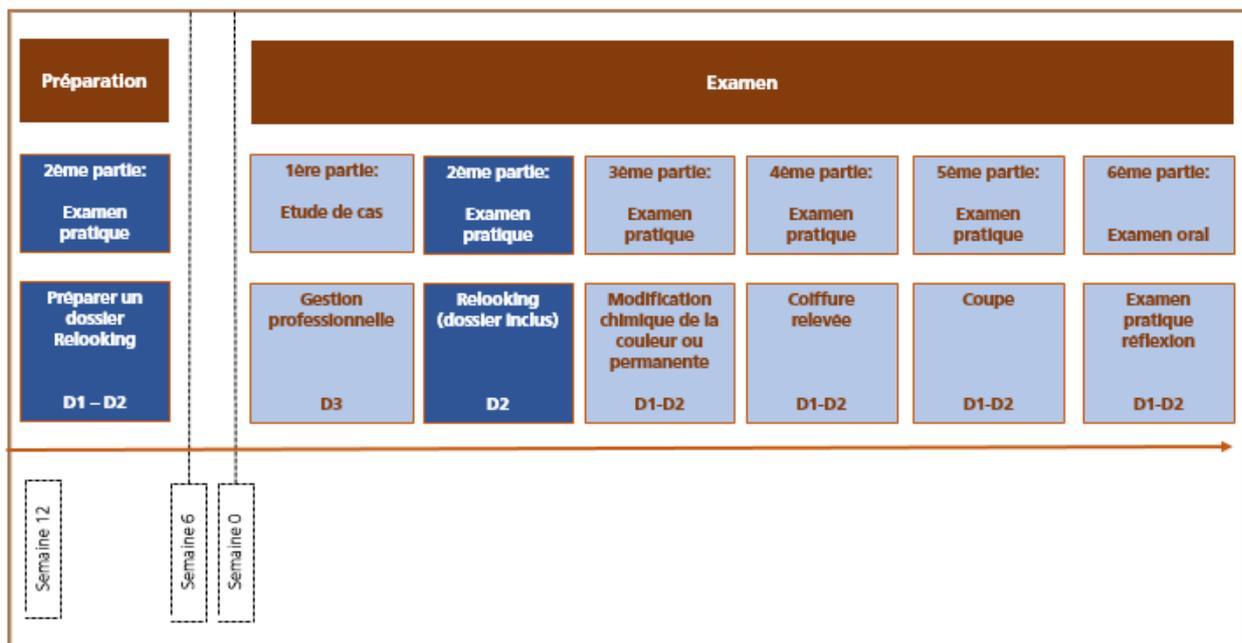
Mise en œuvre

- La mise en œuvre exigée est-elle complète, réalisable et correcte ?
- Les explications/suggestions sur la mise en œuvre sont-elles compréhensibles ?

3 2e partie : Examen pratique de Relooking

3.1 Introduction

Dans le cadre de cette partie d'examen, vous effectuerez un relooking (permanente ou coloration), maquillage inclus (femmes), et un choix de tenue vestimentaire sur un modèle que vous aurez choisi. Vous documentez tout ce processus par écrit et le remettez sous forme d'un dossier. Dans le cadre de l'examen pratique, vous appliquerez tout le processus décrit au dossier à la lettre devant les expert-e-s. Entre la constitution du dossier et l'examen pratique, aucune modification technique (coupe, coloration ou permanente) ne pourra être faite.



3.2 Préparation

Choix du modèle

Cherchez un modèle intéressé à un vrai relooking significatif. En choisissant ce modèle, veillez à ceci :

- le modèle peut être féminin ou masculin
- le modèle doit également être disponible lors de l'examen pratique
- le modèle doit avoir au moins 16 ans (un document officiel sera à présenter le jour de l'examen)
- le modèle doit accepter de ne procéder à aucune modification technique de ses cheveux entre le relooking et l'examen pratique.

Choix du sujet

Décidez si vous faites une coloration ou une permanente, qui figurera dans votre dossier. Rationnez aussi selon le sujet concret de votre travail et discutez-en avec le modèle. Veillez à ceci :

- Si vous faites une permanente à l'examen pratique de relooking, vous devrez faire une coloration à la 3^e partie de l'examen, et vice-versa.
- Si vous faites le relooking sur un modèle féminin, vous devrez choisir un modèle masculin pour la 3^e partie de l'examen.

3.3 Processus

Application du relooking

Faites des photos « avant » du modèle. Pour le dossier, il vous faudra 4 photos d'avant (portrait de face, de dos, de profil et de plain-pied).

Faites ensuite le relooking des cheveux, du maquillage (femmes) et des vêtements, puis documentez tout le processus à l'aide d'images, de passages écrits, de croquis, etc. Ces informations vous serviront ensuite pour constituer le dossier.

À la fin du relooking, faites des photos « après » du modèle. Pour le dossier, il vous faudra 4 photos après (de face, de dos, de profil et de plain-pied).

En travaillant le relooking, veillez à ceci :

- Le modèle doit être bien reconnaissable sur les photos d'avant et d'après, ce qui exige qu'elles soient de bonne qualité et de taille adéquate.
- Il faut parvenir à une modification totale et manifeste.
- La modification doit convenir à la personnalité du modèle et doit avoir un effet positif sur la présentation du modèle.
- Pour le choix des vêtements et du maquillage (femmes), vous pouvez vous faire conseiller par des tiers, cependant leurs références doivent figurer au dossier.

Constitution du dossier

Dans le dossier, décrivez la situation initiale, le processus du changement de look et le résultat. Outre la coloration ou la permanente, décrivez également la coupe, le brushing/finish, le maquillage (femmes) et les vêtements. Une proposition de constitution concrète de votre dossier figure au chapitre suivant.

En constituant votre dossier, veillez à ceci :

- Une structure compréhensive (vous pouvez utiliser la structure décrite au chapitre suivant)
- Suivre les consignes de mise en page, veillez au langage, à l'orthographe et à la grammaire (ATTENTION : pour les corrections et la mise en page, vous pourrez faire appel à des tiers, mais cela doit être indiqué dans le dossier).
- Respectez les règles de citation
- Les contenus doivent être complets (ceux décrits au chapitre suivant doivent être couverts)
- Justification claire du procédé
- Emploi de photos, croquis et/ou graphiques
- Si des variantes différentes de la coiffure figurent au dossier, celui-ci doit clairement indiquer quelle variante sera retenue pour l'examen pratique

Remise

Envoyez le dossier complet au plus tard 6 semaines avant l'examen pratique (le cachet de la poste fait foi) au secrétariat de **coiffureSUISSE**. Remettre 2 exemplaires reliés et un exemplaire électronique (Word ou PDF) sous forme de CD ou de clef USB.

coiffureSUISSE
Moserstrasse 52
Case postale 641
3000 Berne 22

Si la date de remise n'est pas respectée, votre dossier obtient la note 1 et vous ne serez pas admis/e à l'examen pratique.

Préparation de l'examen pratique

Rassemblez tout le matériel (produits, instruments de travail, etc.) dont vous aurez besoin et apportez-le le jour de l'examen.

Veillez à ce que le modèle se présente à l'examen avec les mêmes vêtements et le même maquillage (femmes) que décrits au dossier (après). Si cela n'est pas possible et pour des raisons compréhensibles, le style du dossier doit du moins être conservé.

Processus de l'examen pratique

1. Vous effectuez le « relooking » décrit au dossier (coloration ou permanente) directement sur le modèle.
2. Au plus tard après avoir fini vos travaux, vous remettez la fiche technique remplie. Toute déviation de la coloration/permanente des processus décrits au dossier doit impérativement être justifiée sur la fiche technique (rubrique Remarques).

Durée : 130 minutes (incluant le temps pour contrôler la coupe et la permanente/coloration par les expert-es)

3.4 Consignes pour le dossier

3.4.1 Structure et contenu possibles du dossier

Page de garde

- Titre du travail = Dossier de relooking : coloration ou permanente
- Sujet du travail
- Lieu de préparation
- Nom et prénom du candidat / de la candidate
- Nom et prénom de l'enseignant
- Date de l'impression

Table des matières

Avec numérotation des pages (la table des matières figure sur la page 1)

Chapitre 1 : Introduction

Sujet et motifs qui ont dicté le choix du sujet et du modèle

Chapitre 2 : Description du modèle

2.1 : Description générale

- En général : genre, style, habitudes, caractéristiques, métier, âge, etc.
- Soins capillaires : combien de temps le modèle investit-il à la maison pour les soins capillaires, quels produits capillaires utilise-t-il à la maison, etc.

2.2 : Présentation du modèle

- Look actuel du modèle, caractéristiques positives/négatives de sa coiffure, ses vêtements et son maquillage (femmes) (avec 4 photos en appui)

2.3 : But du relooking

- Description de l'idée/de la vision du changement de type
- Justification du choix de la coiffure

Chapitre 3 : Mise en œuvre du relooking

3.1 : Modification des cheveux :

- Description des étapes du travail réalisé lors de la coupe, de la permanente ou de la couleur, et du brushing/finish
- Justification des produits employés
- Effet et composition des produits employés

3.2 : Description du maquillage (femmes) et des vêtements

- Justification du choix des vêtements et du maquillage (pour les femmes)
- Fournisseurs/boutiques/marques
- Personnes de contact

3.3 : Résultat final du relooking (avec 4 photos en appui)

Chapitre 4 : Réflexion

- Description des forces et des faiblesses du résultat
- Satisfaction du processus du relooking
- Connaissances acquises, y compris conclusions

Chapitre 5 : Sources

3.4.2 Mise en page

- Nombre de pages : max. 15 pages (table des matières = page 1)
- Format : A4 portrait ou A4 paysage
- Écriture : Arial, Times New Roman, Verdana ou Calibri
- Taille de police : 11 ou 12 pts
- Interligne : simple
- Marges : à gauche 3 cm, à droite 2,5 cm, en haut 2 cm, en bas 2 cm

3.4.3 Images et graphiques

- Le dossier doit contenir au moins 6 photos-portrait du modèle (3 avant / 3 après, soit : de face, de dos et de profil pour chaque), et 2 photos de plain-pied (1 avant/1 après). Taille minimum des photos 8 x 6 cm, la coiffure/le modèle devant pouvoir être bien reconnu.
- Il peut contenir des graphiques, des croquis et des dessins techniques pour soutenir la procédure de coupe, de coloration et de relooking.

3.4.4 Citations

Tous les textes figurant au dossier et n'émanant pas de vous, doivent être cités. Ils devront être cités soit dans le texte du dossier, soit dans les sources.

Dans le texte :

Citations littérales : les mots ou phrases doivent être mis entre guillemets. Nom de l'auteur, année de publication et numéros de pages doivent figurer dans les notes de bas de page.

Exemple : Échantillon (2008), p. 13

Citations de contenu (selon le sens) : dans la note de bas de page, indiquer le nom de l'auteur.

Exemple : Échantillon (2008)

Dans les sources :

Les sources figurent alphabétiquement d'après le nom de famille de l'auteur.

Livres : NOM, prénom de l'auteur, titre de l'œuvre, éditeur, siège de la maison d'édition, année de publication.

Exemple : BASSO, J., Les groupes de presse, Presses universitaires de France, Paris, 1983.

Revue / Articles de presse : NOM, prénom de l'auteur, « Titre de l'article », nom de la revue/du journal, numéro, mois/année, page(s).

Exemple : BLANC, Z., « La communication », Journal Coiffure Suisse, n° 9, 9/2007, pages 43-44.

Pages Internet¹ : NOM et prénom de l'auteur, URL (date de consultation).

Exemple : ROUGE, Richard A., « DUSTING OFF THE BRITANNICA », <http://www.businessweek.com/1997/week.com/1997/42/b3549124.htm> (téléchargé le 22 octobre 2006).

¹ De nombreuses sources Internet n'indiquent ni auteur ni quelconque date. Le cas échéant, on peut employer une façon de citer simplifiée : URL (date de la demande)

3.5 Évaluation

3.5.1 Évaluation du dossier

Le dossier s'évalue selon les questions-clef suivantes :

Situation initiale

- Le/La candidat/e décrit-il/-elle la situation initiale (thème et motifs pour le choix du sujet) de manière plausible et compréhensible ?
- Le/La candidat/e décrit-il/-elle le modèle (avant) entièrement et correctement ?

Processus

- Le/La candidat/e décrit-il/-elle le processus de la permanente/coloration clairement, et le processus est-il correct ?
- Le/La candidat/e décrit-il/-elle le processus de coupe/styling clairement, et le processus est-il correct ?
- Le/La candidat/e applique-t-il/-elle des produits et des moyens auxiliaires appropriés ?
- Le choix de la coiffure concorde-t-il avec le style des vêtements et du maquillage (femmes) ?

Résultat final

- Est-ce que le relooking est réussi ?
- Est-ce que le/la candidat/e tire un bilan approprié ?

En général

- Est-ce qu'un « fil rouge » suit tout le dossier ?
- La façon de s'exprimer est-elle fluide et compréhensible ?
- Le dossier est-il conçu adéquatement ?

3.5.2 Évaluation de la mise en œuvre dans le cadre de l'examen pratique

Pour la mise en œuvre dans le cadre de l'examen pratique, les actions suivantes sont évaluées :

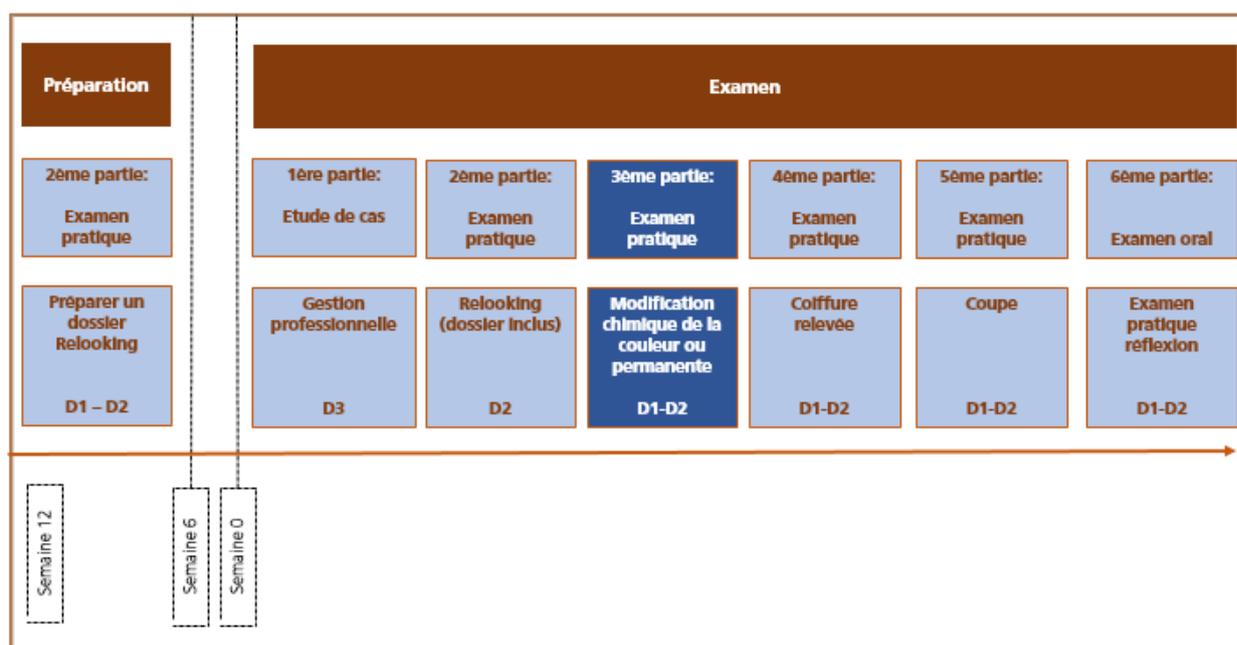
- Effectuer une permanente/coloration
- Effectuer une coupe
- Effectuer un brushing/finish
- Concordance du résultat avec le dossier
- L'effet de couleur correspond à la palette de couleurs/de mèches
- Généralités
 - Emploi du temps judicieux
 - Propreté des instruments et de la place de travail
 - Tenue du corps
 - Relation avec la clientèle

Attention : vous décidez à quel moment faire évaluer la coupe et éventuellement la coloration par les experts, mais impérativement avant le finish, soit la pose de produits coiffants.

4 3e partie : Permanente/coloration

4.1 Introduction

Dans le cadre de cette partie d'examen, vous prenez (suivant le sujet que vous aurez choisi pour le relooking), soit une permanente, soit une coloration sur un modèle que vous avez amené. Le choix de la coiffure se fait en accord avec le modèle, suivant les images disponibles (**coiffureSUISSE** en mettra à disposition le jour de l'examen).



4.2 Préparation

Contactez un modèle approprié et sondez sa disponibilité le jour de l'examen.

Pour le choix du modèle, veillez à ceci :

- Si le relooking a été fait sur un modèle féminin, alors il faudra prendre un modèle masculin en « 3^e partie : Permanente/coloration ».
- Le modèle doit avoir au moins 16 ans (un document officiel sera demandé le jour de l'examen)

Rassemblez tout le matériel nécessaire (palettes de couleur, produits, instruments de travail, etc.) et apportez-les le jour de l'examen.

4.3 Processus (seulement pour la partie 3 de l'examen)

Permanente

1. Vous conseillez le modèle et lui proposez une permanente. Ensemble, vous choisissez la forme, la coupe et la coiffure, selon des images (**coiffureSUISSE** en mettra à disposition le jour de l'examen).
2. Vous copiez l'image choisie (si nécessaire shampoing, permanente, coupe, brushing/finish). Veillez à :
 - Vous avez le libre choix des bigoudis et de la technique des bigoudis.
 - La coiffure sur l'image doit être intégralement reproduite. Les seules déviations autorisées sont l'image inversée, ou une différence au niveau des « contours des oreilles » / pattes. Le cas échéant, vous devez impérativement les annoncer avant de commencer le travail.
3. À un moment opportun, vous proposez au modèle des produits de soins et des coiffants appropriés.
4. En fin de travail, vous remettez la fiche technique dûment remplie.

Coloration

1. Vous conseillez le modèle et lui proposez une coloration. Ensemble, vous choisissez la forme, la coupe et la coiffure, selon des images (**coiffureSUISSE** en mettra à disposition le jour de l'examen). Deux images pourront être choisies pour la coupe et l'effet de coloration. La couleur se définit selon des palettes de couleurs.
2. Vous copiez l'image choisie (év. shampoing, coloration, coupe, brushing/finish). Veillez à :
 - La coloration doit contenir une modification de la couleur de base (chevelure complète) et un travail à effets (au moins 25% de la chevelure).
 - Vous décidez l'emploi de produits (décolorants, teintures, colorations, etc.) et l'ordre d'application.
 - La coiffure sur l'image doit être intégralement reproduite. Les seules déviations autorisées sont l'image inversée, ou une différence au niveau des « contours des oreilles » / pattes. Le cas échéant, vous devez impérativement les annoncer avant de commencer le travail.
3. À un moment opportun, vous proposez au modèle des produits de soins et des coiffants appropriés.
4. En fin de travail, vous remettez la fiche technique dûment remplie.

Durée :

130 minutes (incluant le temps durant lequel que les experts contrôlent la coupe et, le cas échéant, la coloration/permanente)

4.4 Évaluation

Les applications suivantes sont évaluées :

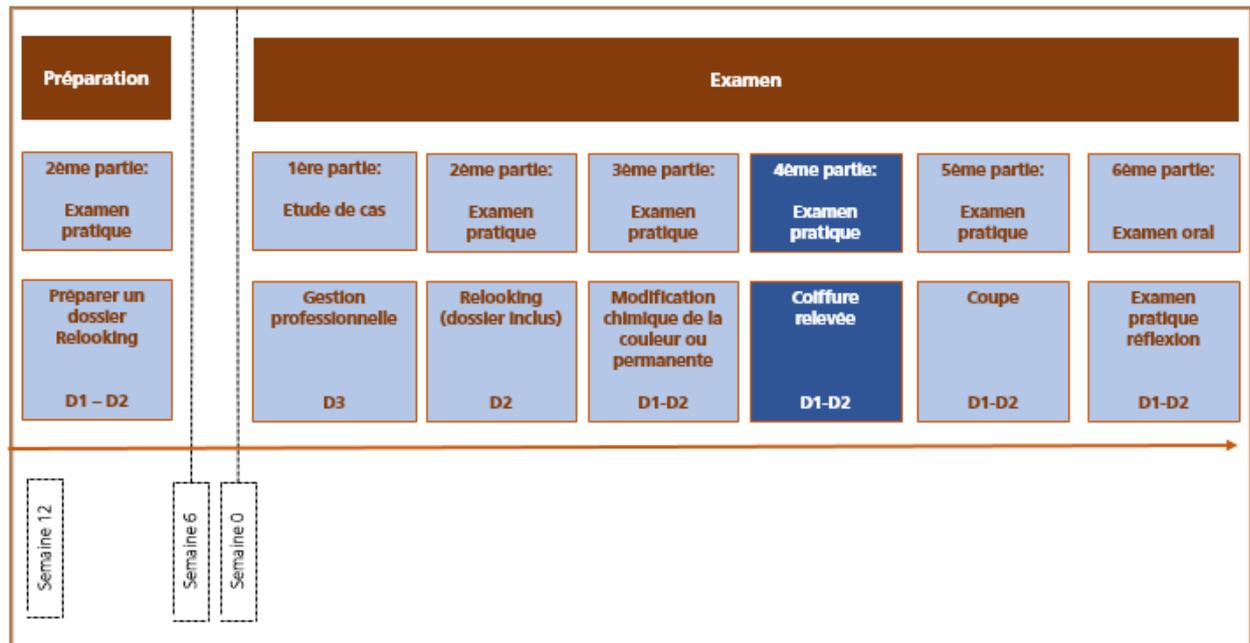
- Conseil en coiffure
- Conseil et vente de produits
- Effectuer une permanente/coloration
- Effectuer une coupe
- Effectuer un brushing/finish
- Concordance du résultat avec l'objectif
- En général
 - Répartition du temps judicieuse
 - Propreté des instruments et de la place de travail
 - Tenue du corps
 - Relation avec la clientèle

Attention : Vous décidez à quel moment les experts évaluent la coupe et éventuellement la coloration, mais en tout cas avant le finish ou l'emploi de produits coiffants.

5 4^e partie : Examen pratique coiffure relevée

5.1 Introduction

Dans le cadre de cette partie d'examen, vous faites une coiffure relevée sur le modèle que vous avez amené. Le choix de la coiffure se fait avec le modèle selon les images à disposition (**coiffureSUISSE** en mettra à disposition le jour de l'examen).



5.2 Préparation

Contactez un modèle approprié et sondez sa disponibilité le jour de l'examen.

Lors du choix du modèle, veillez à ceci :

- Le modèle doit être féminin.
- Le modèle doit avoir une longueur de cheveux permettant une coiffure entièrement relevée.
- Le modèle doit avoir au moins 16 ans (un document d'identité sera présenté le jour de l'examen).

Le modèle se présentera à l'examen dans une tenue vestimentaire de tous les jours et un maquillage léger. Ses cheveux doivent être lavés, séchés et dénoués.

Rassemblez tout le matériel (produits, instruments de travail, etc.) et apportez-le le jour de l'examen.

5.3 Processus

1. Vous recevrez des images de différentes coiffures relevées, qui vous permettront de conseiller la cliente sur la coiffure qui conviendrait à son look et à sa chevelure. Vous vous mettez d'accord sur une image.
2. Vous faites la coiffure relevée de l'image. Veillez à ceci :
 - La coiffure sur l'image doit être exactement reproduite. Les seules déviations autorisées sont l'inversement de l'image tout comme des déviations au niveau de la frange. Le cas échéant, il faut les annoncer avant le début du travail. De plus, des coiffures différentes ne peuvent pas être associées. Les éléments de la coiffure reconnaissables sur l'image doivent être en harmonie avec toute la coiffure.
 - Sont interdits les décorations, bijoux capillaires et postiches.
 - Le matériel de remplissage et d'aide est autorisé mais doit être invisible en fin de tâche.
 - Tous les instruments sont autorisés, sauf ceux qui coupent les cheveux.
3. Lorsque vous avez terminé, reculez et laissez la cliente s'évaluer avec la cape (opaque).

Durée :

Conseil 15 minutes

Mise en œuvre 45 minutes

5.4 Évaluation

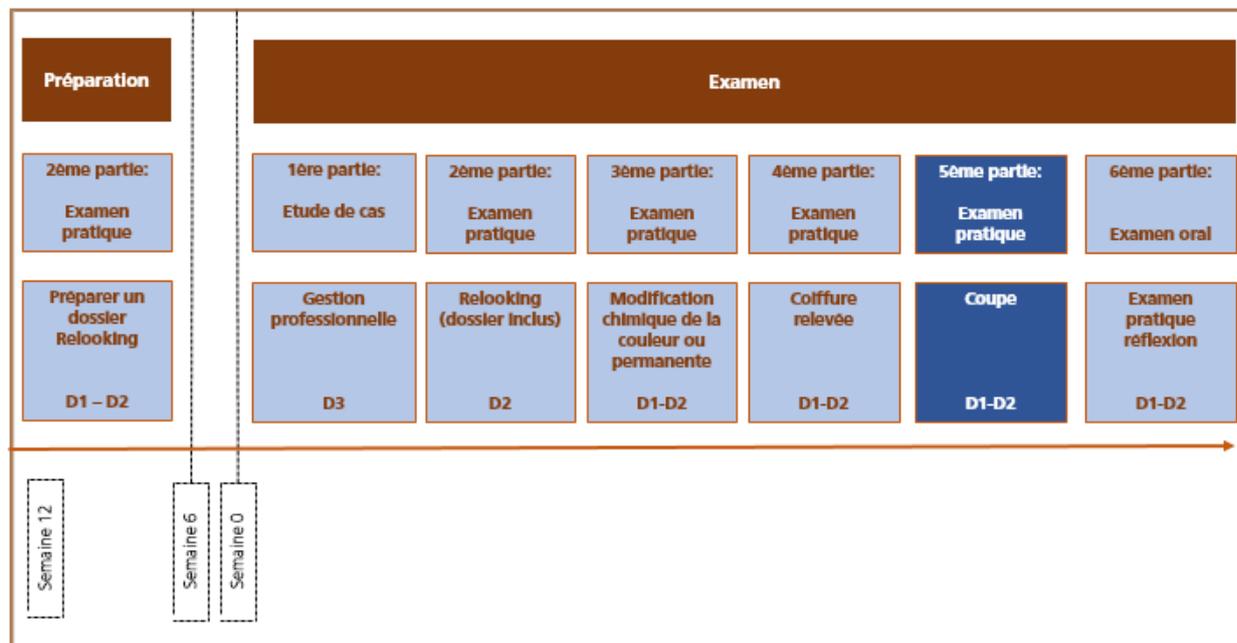
Les aspects suivants sont évalués :

- Conseil
- Effectuer la coiffure relevée
- Concordance du résultat avec l'objectif
- Généralités
 - Répartition du temps judicieuse
 - Propreté des instruments et de la place de travail
 - Relation avec la clientèle

6 5e partie : Examen pratique, coupe

6.1 Introduction

Dans le cadre de cette partie d'examen, vous procédez à la coupe sur un modèle inconnu. Avant de commencer l'examen, les modèles sont échangés entre les candidat-e-s. Le choix de la coiffure est pris avec la cliente selon des photos que vous aurez apportées.



6.2 Préparation

Contactez un modèle approprié et sondez sa disponibilité le jour de l'examen.

En choisissant le modèle, veillez à ceci :

- Le modèle doit être féminin.
- Le modèle doit avoir des cheveux de longueur suivante : nuque et côtés au moins 7 cm, haut de la tête au moins 12 cm.
- Le modèle doit avoir au moins 16 ans (un document officiel valable sera présenté le jour de l'examen).
- Le modèle doit être ouvert au changement.
- Un modèle que d'autres personnes auraient volontiers également choisi.

Rassemblez tout le matériel nécessaire (produits, instruments de travail, etc.) et apportez-le le jour de l'examen. À vous d'apporter des photos pour le conseil de la cliente. Il est autorisé de travailler avec une tablette pendant la phase de conseil.

6.3 Processus

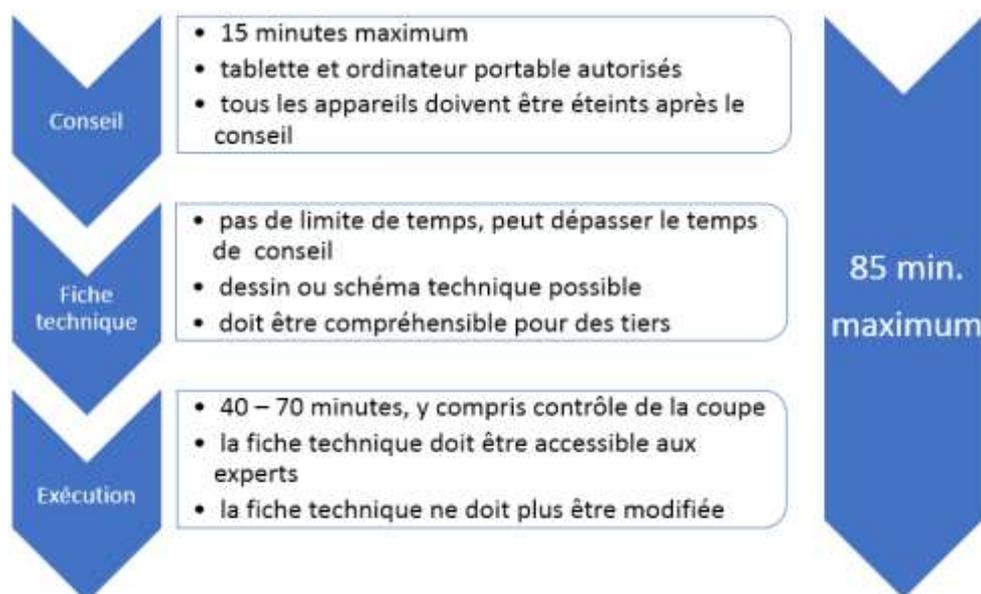
1. Les modèles seront interchangeables entre les candidat-e-s par la direction d'examen.
2. D'après les photos que vous avez apportées, vous conseillez la cliente sur une coiffure. Un conseil sur des produits de soins à la maison n'est pas prévu.
3. Vous convenez avec la cliente d'une nouvelle coupe. Veillez à ceci :
 - Il n'est pas autorisé de redéfinir une coupe préexistante.
 - Couper au moins 3 cm sur toute la tête.
 - Plusieurs images peuvent être combinées entre elles.
4. Vous recevrez un exemple avec une tête à 4 perspectives. Faites un croquis de la coiffure convenue. Veillez à ce que ce croquis laisse reconnaître le dégradé. La raie ou le point de raie doit être dessiné. Le croquis peut être dessiné de manière technique ou figurative et doit être compréhensible par des tiers.
5. Vous réfléchissez au temps que prendra le shampoing (si nécessaire), la coupe, le brushing et le finish, et le notez sur la fiche (entre 40 et 70 minutes). Veillez à ce que l'indication du temps contienne aussi un contrôle de la coupe par les experts.
6. Le croquis réalisé, avec les indications de temps, ne peut plus être modifié après le début du travail sur le modèle. Il doit être à disposition des experts à tout moment.
7. Vous effectuez le shampoing (si nécessaire), la coupe et le brushing/finish. Tous les moyens auxiliaires, appareils et instruments sont autorisés.

Durée :

Conseil max. 15 minutes (incluant le dessin du croquis)

Croquis Il peut dépasser le temps de conseil, mais cela réduira le temps maximum de travail sur le modèle

Mise en œuvre entre 40 et 70 minutes (incluant le temps de contrôle de coupe par les experts)



6.4 Évaluation

Les aspects suivants sont évalués :

- Conseil
- Croquis à la main
- Évaluer le temps nécessaire (judicieux d'un point de vue professionnel et économique)
- Effectuer une coupe
- Effectuer un brushing/finish
- Concordance entre le résultat et le croquis manuscrit
- Généralités
 - Répartition du temps judicieuse
 - Propreté des instruments et de la place de travail
 - Tenue du corps
 - Relation avec la clientèle

Attention : Vous décidez à quel moment faire évaluer la coupe par les experts, mais l'évaluation doit absolument se faire avant le finish ou l'emploi de produits coiffants.

7.3 Déroutement

Processus de réflexion de l'examen pratique partie 5 : Coupe

Vous allez réfléchir à la 5^e partie de l'examen pratique, la coupe. Vous direz ce qui, à votre avis, s'est bien passé, et dans quels domaines vous voyez des possibilités d'amélioration. Vous expliquerez certains processus.

Processus sur les questions professionnelles concernant la permanente et la coloration

Sous forme d'un dialogue d'examen, les experts vous poseront des questions sur la permanente et la coloration, sur chaque sujet suivant : diagnostic, mise en œuvre, produits et instruments, ainsi que les processus chimiques et physiques.

Durée : 30 minutes

- Env. 8 minutes de réflexion sur la coupe
 - Env. 11 minutes de questions professionnelles sur la permanente
 - Env. 11 minutes de questions professionnelles sur la coloration
-

7.4 Évaluation

L'évaluation suit les critères suivants :

Réflexion sur le processus de la 5^e partie « coupe »

- Est-ce que le/la candidat/e présente des forces et des faiblesses dans le conseil, la mise en œuvre et le résultat ?
- Est-ce que le/la candidat/e justifie son processus de manière compréhensible ?
- Est-ce que le/la candidat/e décrit des possibilités d'amélioration judicieuses ?

Questions professionnelles sur la permanente et la coloration

- Le/La candidat/e répond-il/-elle correctement aux questions professionnelles sur le diagnostic et la mise en œuvre ?
 - Le/La candidat/e répond-il/-elle correctement aux questions professionnelles sur les processus chimiques et physiques ?
-

8. Organisation

4 semaines avant l'examen, vous recevrez la convocation contenant toutes les informations importantes vous concernant.

Ce fil rouge a été approuvé par la commission AQ de la formation professionnelle supérieure le 28 août 2017. Il entre en vigueur immédiatement.